



**JAZZ À TOURS**

l'école actuelle de musiques

SOUTENEZ  
LES MUSICIENS  
DE DEMAIN

**UTILISEZ VOTRE TAXE  
D'APPRENTISSAGE**



## JAZZ A TOURS, UNE ÉCOLE EN MOUVEMENT

Jazz à Tours accompagne les musiciens amateurs et les futurs professionnels dans l'apprentissage et la pratique de leur passion, ainsi que dans leur insertion professionnelle. Depuis 1981, l'école s'est imposée comme une référence nationale dans l'enseignement du Jazz et des Musiques Actuelles Amplifiées (MAA). Proche des musiciens et de leurs attentes, consciente des réalités de leur environnement, Jazz à Tours continue aujourd'hui encore de faire évoluer ses parcours et ses enseignements.

### L'ÉCOLE

L'école accueille plus de 350 musiciens chaque année. Certains viennent pour un cours hebdomadaire d'instrument ou un atelier, d'autres se destinent au métier de musicien et suivent une formation professionnelle en Jazz ou en MAA, à Jazz à Tours, ou en lien avec le Conservatoire de Tours ou l'Université François Rabelais, avec qui l'école a créé différentes formations diplômantes (DEM jazz, licence, certificat MIMA).

### LA SCÈNE

Jazz à Tours a très vite intégré la scène au sein de son enseignement musical. Un partenariat étroit entre l'école et différents lieux de diffusion de la région assure un lien fort entre formation et diffusion et permet aux musiciens d'évoluer dans des conditions professionnelles.

Par an, l'association met en place et participe à plus de 50 manifestations et collabore avec de nombreuses structures régionales : le festival Terres du Son, le Petit faucheur, la Halle aux Grains à Blois, l'Hectare de Vendôme, l'Espace Malraux...



## SOUTENEZ JAZZ A TOURS

### REVERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises et associations au Trésor Public. Chaque année les structures assujetties ont la possibilité de choisir l'organisme de formation auquel elles souhaitent directement verser cette taxe.

En reversant toute ou une partie de votre taxe d'apprentissage à Jazz à Tours, vous défendez l'enseignement artistique, vous favorisez l'insertion professionnelle des musiciens et vous soutenez une association fortement enracinée sur le territoire depuis plus de trente-cinq ans.

### LE MÉCENAT

Jazz à Tours est reconnue d'intérêt général, il est donc également possible de nous soutenir au titre du mécénat, déductible à 60 % des impôts pour les sociétés et 66 % pour les particuliers (Loi n° 2003-709 du 1er août 2003).

## EVENEMENTS PRIVÉS

En plus d'une programmation annuelle en lien avec un grand nombre de structures culturelles de la région, Jazz à Tours est régulièrement sollicitée par des entreprises et des particuliers pour des programmations ponctuelles. Si vous organisez un événement, n'hésitez donc pas à faire appel à nous.

*Références : CE Ikéa, Domaine de Beauvois, l'IAE, le Cahier de Cuisine, la Préfecture de l'Indre, la Préfecture de la Région Centre Val-de-Loire, etc.*



## CONTACT

### JAZZ A TOURS

8, rue Jules Simon - 37000 Tours

02 47 66 55 97 | [contact@jazzatours.com](mailto:contact@jazzatours.com)

[www.jazzatours.com](http://www.jazzatours.com)

SIRET 325 634 087 000 28

N° Ecole : 000 54 866

